

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 5 MARS 1797.

De Madrid, le 1^{er} Février.

Il paroît que notre rupture avec le Portugal n'est plus aussi prochaine qu'on le croyoit il y a quelques mois. Notre armée est cependant toujours en Estramadure ; mais il s'en faut qu'elle soit pourvue de tout ce qui est nécessaire pour une opération décisive, et nos lenteurs, forcées sans doute par cette circonstance, laissent aux Portugais le tems de préparer leurs moyens de défense. Ces moyens, il faut en convenir, ne sont pas tout-à-fait à dédaigner ; et, pour triompher des obstacles qu'ils peuvent opposer à notre invasion, nous sentons qu'il nous faudroit quelques corps de troupes françoises. En attendant, les Portugais semblent vouloir nous braver par leurs complaisances pour nos ennemis. Plusieurs frégates angloises sont en croisière continuelle sur le cap Saint-Vincent, d'où elles interceptent tous ceux de nos batimens qui paroissent dans ces parages, et vont, dans les gros tems, se réfugier dans les petits ports des Algarves.

Le comte de Colomera connu, lors du dernier siège de Gibraltar, sous le nom de don Martin Alvarès, qui depuis a été commandant général de l'artillerie, vient de donner sa démission de cette place importante. On croit qu'il aura pour successeur don Louis Godoï, un des frères du prince de la Paix.

M. Cabarus, qui est tout-à-fait rentré en grace, a été envoyé à Guadalaxara avec les pouvoirs les plus étendus, pour l'organisation des fabriques de cette ville.

Extrait d'une lettre de Paris, du 23 Février.

Il n'est plus question d'expéditions maritimes et de descente en Irlande ou en Ecosse ; mais en revanche, les armemens en course, soit par la marine de la nation, soit par les particuliers, se-

ront poussés au printemps avec la plus grande vigueur, et excités par tous les encouragemens possibles. Les belles prises faites depuis deux mois sur les anglois, et particulièrement sur les Portugais, réveillent les spéculations de nos armateurs, et la cupidité des matelots.

Nous avons toujours ici un plénipotentiaire Portugais. Il paroît que les négociations éprouvent de grandes difficultés, puisque la paix avec cette cour tarde tant à se conclure.

Tout semble annoncer que nos différens avec les Etats-Unis de l'Amérique finiront par une rupture formelle. Leur ambassadeur est parti, et celui qui étoit venu pour lui succéder, fait déjà des préparatifs pour quitter la France. Le premier avoit acheté le beau pavillon de M. de la Bouffierre, rue de Clichy, pour une somme de 1500 mille livres ; il vient de le revendre pour 100 mille livres, dans la crainte, dit-on, qu'en cas d'une rupture décidée, on ne confisque les propriétés américaines. Si l'on en venoit à cette extrémité, il en résulteroit de grands dommages pour quantité d'Américains, qui se sont principalement enrichis en achetant à un vil prix des propriétés nationales, qui leur rapportent jusqu'à 15 pour cent.

Le mandat est monté de 18 sols à 28.

Extrait des Nouvelles de Paris, des 24 & 25 Février.

Hier, plusieurs dragons de la police sont arrivés, vers deux heures et demie, sur la place de la Révolution ; ils ont dispersé, le sabre à la main, les groupes formés par les joueurs de biribi, et en ont emmené environ une douzaine. C'est là que depuis plus de six mois le militaire vient perdre sa paye, l'artisan le fruit de ses sueurs et peut-être le pain de toute sa famille, que souvent l'enfant qui a volé ses parens vient se faire voler à son tour. Il y a long-tems que

la police est avertie que tous ceux qui tiennent ces jeux sont des fripons reconnus, et la plupart flétris sur l'épaule. On en a arrêté plusieurs fois, et ils ont été relâchés une heure après; aussi tous les spectateurs répétoient-ils: On les arrête, et demain ils reparoîtront au même endroit. Le peuple se plaint de l'insouciance de ses magistrats, les magistrats accusent l'impuissance des loix. Au règne de la terreur a succédé celui du brigandage; et sur cette même place, où tant d'innocens ont péri, le crime, fier de l'impunité, continue à exercer tous les genres d'escroquerie.

Les Anglois, cette année, n'ont pas attendu l'équinoxe pour se montrer sur nos côtes: la même division, ou une pareille à celle qui s'y est si hardiment proménee tout l'été dernier, composée d'un vaisseau rasé, trois frégates et bâtimens légers, y a déjà été vue dans plusieurs endroits, savoir: au Sud de l'isle d'Yeu, il y a quelques jours, par un américain qui en a été visité; depuis, au large de la Banche; et deux de nos chasse-marées armés ont envoyé quelques boulets aux Glénans contre un lougre qui n'y étoit assurément pas seul.

Charlier, membre du conseil des anciens, vient de se brûler la cervelle. Il s'étoit présenté quelques heures avant chez le ministre de la police, pour lui dénoncer, disoit-il, une grande conspiration; et n'ayant pu parvenir à lui parler, il avoit décidé un des premiers employés dans cette administration, à envoyer une force armée dissiper un rassemblement de furieux qui investissoient le domicile de lui, Charlier. La force armée n'a trouvé personne. Les discours, la démarche de cet homme annonçoient une tête fortement exaltée; le malheureux a oublié qu'il étoit père, comme il avoit oublié à la convention qu'il étoit homme et françois. Les scellés ont été mis sur ses papiers.

L'arrivée des françois à Lorette rappelle cette belle réponse du grand Frédéric à Voltaire: *Lorette seroit à côté de ma vigne, que certainement je n'y toucherois pas; ses trésors pourroient séduire des mendiens... Il faut épargner ce que le public vénère; il ne faut point donner de scandale; et si j'osois qu'on se croye plus sage que les autres, il faut, par complaisance, par commisération pour leurs faiblesses, ne point choquer leurs préjugés. Il seroit à souhaiter que les prétendus philosophes de nos jours pensassent de même.*

Le Baron de Stael, ambassadeur de Suède, est à Paris.

Langlois, courageux et estimable écrivain, avoit été calomnié par Louvet: il en a rendu plainte devant le tribunal civil; il a obtenu aujourd'hui une justice complète. Louvet a

été condamné à 500 livres d'amende, à faire réparation à ce citoyen, et à l'affiche de ce jugement. Le tribunal a montré par là qu'il existe des loix contre la calomnie. Ce jugement doit beaucoup servir au conseil des anciens dans l'examen du projet de loi, sur les délits de la presse.

Les débats de la haute cour de Justice à Vendôme, ont commencé le 21.

Les intrigues se renouent avec plus de perfidie que jamais (dit la *Quotidienne*). Toujours les mêmes moyens; et la crédulité du peuple, si souvent abusé, est une mine inépuisable pour les fripons. Nous donnons pour certain que les montagnards doivent se réunir, sous quelques jours, dans un banquet fraternel. On y doit boire à la liberté, à la prise de Mantoue et aux victoires de l'armée d'Italie. Invité à ce banquet, le père du général Angereau y doit recevoir des honneurs particuliers. On espère même que le fils, porteur des drapeaux de Mantoue, s'y trouvera lui-même. C'est sur lui particulièrement que l'on fonde les projets à l'ordre du jour; car les jacobins disent hautement que les incroyables n'auront pas beau jeu, dès qu'il sera arrivé à Paris.

On assure qu'hier matin, on a arrêté soixante-sept hommes armés dans les environs du Temple. La police en a, dit-on, reconnu plusieurs qu'elle ne croyoit pas si près, et qu'elle n'espéroit pas trouver sitôt.

Le comte de Puilaye qu'on a arrêté et tué déjà tant de fois, vient d'être réellement laisi à Laval, département de la Mayenne.

— Dans la séance du conseil des 500 du 25, Daunou a proposé de déclarer nulles les élections faites à St. Domingue, comme on l'a déjà fait de celles de Cayenne. Parmi les députés du nouveau tiers appelés au corps législatif, se trouvent, comme l'on sait, le fameux Santhonax et le général Lavaux; et sur la liste supplémentaire, on lit Freron, Armonville le bonnet rouge, Francastel, le dévastateur du Palatinat etc. Le conseil a prononcé l'ajournement. — Il a été lu ensuite un message du directoire, où il est dit que la tranquillité et la splendeur renaissent à St. Domingue. *La culture y est en pleine activité; de nombreux & intrépides corsaires enrichissent la colonie: le Cap se repeuple. Les Anglois ne pouvant lutter seuls contre les phalanges républicaines, ont imaginé de lancer contre nos soldats obligés d'aller les jambes nues, de gros dogues cuirassés & armés de colliers à pointes. Mais cette invention ne leur a point réussi.* — Ces dépêches ont été apportées par la frégate *la Semillante*. — Après la lecture de ce message, Vaublanc est monté à la tribune et a déclaré que rien n'égaloit la fourberie et

le ridicule des nouvelles transmises au directoire par ses agens à St. Domingue. D'après le rapport de l'équipage de la *Semillante*, le plus grand désordre continue de régner dans cette colonie; les noirs se sont déclarés indépendans et massacrèrent tous les blancs qu'ils peuvent trouver etc.

Dans la même séance, le conseil a arrêté que les assemblées électorales se tiendront dans les communes où siègent les administrations centrales, excepté celles du Pas de Calais, du Cantal, du Var, qui se tiendront à Aire, à Murat, et à Draguignan.

Le directoire a donné des renseignemens relatifs aux réclamations et radiations sur les listes d'émigrés: 120 mille citoyens sont inscrits; 17 mille sont en réclamation; 4000 seulement poursuivent leur radiation; 1500 ont été rayés; 170 maintenus.

—Parmi les différens sujets que M. Necker a traités dans son ouvrage sur la révolution, l'on distingue surtout ce qui est relatif à la morale et à la religion. Voici ce qu'il dit sur cette matière importante.

„Retraçons le cercle que l'autorité suprême a parcouru, en s'occupant de tems à autre d'un si important objet. D'abord la haine et la persécution des ministres du culte; puis un système de mépris et d'insulte à la religion même; puis une orgueilleuse vanterie d'athéisme; puis une folle idolâtrie envers un simulacre de la raison. Ensuite, et par une marche rétrograde, est venue cette fameuse reconnoissance, au nom des françois, de l'existence d'un Etre suprême et de l'immortalité de l'ame; quelque tems après, la tolérance de tous les cultes dans l'intérieur des maisons; enfin la permission d'employer les temples à ces mêmes cultes, au gré des personnes qui se réuniroient pour subvenir à toutes les dépenses qu'exigent et l'entretien des bâtimens et le salaire des prêtres. Tel est le dernier état des choses à l'égard de la religion et du culte public; état fort amendé sans doute, en se rapprochant des absurdités criminelles auxquelles on s'étoit abandonné; état encore que l'on croit parfait, en s'appuyant de l'exemple de l'Amérique; mais en suivant ici la lettre, on s'est écarté de l'esprit.

„C'est par une confiance entière et certaine dans la piété du peuple américain, qu'on s'est reposé sur lui de l'entretien et de la dépense du culte; et les législateurs des divers Etats-Unis ont si peu partagé l'indifférence philosophique dont on a fait parade au milieu du sénat françois, que dans plusieurs de ces états, les loix fondamentales enjoignent aux magistrats de veiller sur l'observation religieuse du Dimanche et

sur l'assistance des citoyens aux solennités de ce jour.

„Les législateurs françois, loin d'adopter aucune vue de ce genre, se sont marqués dans le sens opposé; et après avoir cherché à détruire le culte public, ils se sont réduits à l'abandonner au caprice des hommes, et ils ont toujours paru s'attendre avec complaisance à la dégradation insensible. Ils ont cru se parer des principes de tolérance en écartant toute religion dominante, et ils n'ont pas voulu voir, ou n'ont pas vu, que ce mot dominante, ce mot dont leurs oreilles délicates se sont effarouchées, exprimoit simplement en cette occasion la garantie d'un culte public, la certitude de son existence, à l'aide des précautions employées par le gouvernement. Or la fondation de ce culte, l'entretien, sa durée, ces divers attributs d'une religion dominante, sont absolument distincts de l'intolérance et de ses principes.

„Que doit-il arriver cependant, lorsque, dans un pays tel que la France, le gouvernement ne prend aucun soin de l'établissement d'un culte et de la perpétuité d'une religion? Que doit-il arriver, lorsque le législateur lui-même, en dictant cette marche, a cru s'être élevé par dessus tous les préjugés, et s'est glorifié d'une neutralité, d'une impassibilité philosophique qui ont paru tout-à-la-fois l'instinct lumineux du génie et l'expression d'une profonde sagesse? Il doit arriver, ce qu'on remarque déjà, l'entier oubli des idées religieuses dans tous les lieux où il ne se présente pas une réunion d'hommes disposés à faire, à eux seuls, les frais du culte public. Et lorsque l'indifférence du gouvernement accroitra chaque jour l'indifférence de la nation; lorsque par degrés, et avec une accélération effrayante, vingt-cinq millions d'hommes en société, n'auront plus de religion, plus de rappel à un Etre suprême, plus d'éveil intérieur au nom d'un Dieu présent à leurs pensées; lorsqu'aucune crainte vague ne les retiendra; lorsqu'aucune espérance n'apaisera leurs irritations, et lorsque, dans le même tems et au milieu d'une scène toute changée, au milieu d'un système complet d'égalité, aucune habitude d'égards et de respects n'adoucir leurs mœurs, il faudra nécessairement, ou les contenir par le despotisme ou les abandonner à tous les écarts d'une imagination dérégulée.

„L'appui de l'ordre, l'appui de la liberté, l'appui de la confiance, l'appui du bonheur, c'est la morale, toujours la morale; et cette morale a besoin elle-même d'être assistée par une grande idée hors de l'enceinte de nos raisonnemens méthodiques et pourtant d'une facile conception pour le peuple.

„Ainsi, abstraire ou séparer la religion de la politique, c'est retrancher du système du monde une des loix régulatrices de son harmonieux mouvement.

„Ah! qu'on me pardonne si je reviens si souvent, dans mes écrits, à une idée que je crois également essentielle et au bonheur social et au bonheur de l'homme isolé; à une idée qui diminue la tâche des gouvernemens et qui vient encore comme consolatrice, se mêler avec douceur à toutes les agitations de notre esprit, à toutes nos affections malheureuses. Aussi, je l'avouerai, lorsque je voyois la convention nationale, ce gouvernement qui n'est plus et dont le jugement appartient à l'histoire, lorsque je la voyois s'obstiner, dans les mauvais jours, à enlever du milieu des hommes le plus précieux de leurs biens, je regrettois de n'avoir pas l'autorité nécessaire pour dire à tant de cœurs attristés: Calmez-vous, ne vous découragez point, et demeurez fidèles à vos espérances. Rien, dans l'ordre des grandes pensées, ne doit vous paroître changé par l'opinion d'un Aréopage, qui a commis tant d'erreurs, qui s'est signalé par tant de méprises. Et à ces novateurs, si pleins de confiance, on auroit dit en même tems: Y songez-vous de vouloir fonder une société politique sans aucun lien religieux? Vous avez la folle prétention de tout arranger par vos punitions et par vos récompenses; mais l'obscurité garantit des unes, et les autres ne peuvent s'appliquer qu'à des faits extraordinaires. Il faut un mobile universel à la masse des hommes et à la masse des choses; et le protocole usé de vos mentions honorables, vos inscriptions sur le bulletin et jusques à vos billets de Panthéon, ne remplaceront jamais l'action perpétuelle d'un sentiment intérieur, animé, soutenu par une idée religieuse.

„Les Rédacteurs de la nouvelle constitution avoient tout l'esprit qu'il falloit pour saisir cette grande vue; mais, comme je le rappellerai bientôt, ils n'ont pu sortir des lignes tracées par la convention. Qu'on remarque d'ailleurs un système constamment suivi par les législateurs de la France. Ils ont écarté, comme suspects, toutes les assistances qui pouvoient dériver de l'imagination des hommes; et en y regardant bien, on trouveroit quelque affinité entre leur humeur contre l'autorité des opinions religieuses, et l'ombrage qu'ils ont conçu, de si bonne heure, des idées d'honneur et de chevalerie; de l'ascendant des manières et de l'éducation; des principes de la considération personnelle, et de toutes les supériorités vagues et non définies. Ils vouloient tout réduire au positif, afin d'être les ordonnateurs de tout;

et le beau même, dans son complément, les offenoit comme une sorte de nature dont ils n'avoient pas donné la description et qui étoit hors de leurs cales et de leurs compartimens. Ils ont donc toujours parlé de la loi, parceque la loi étoit leur ouvrage; toujours des châtimens, parceque les punitions sont une descendance et un résultat de la loi, et ils ont craint, ils ont rejeté toutes les autorités morales, ces autorités si douces et pourtant si puissantes qui gouvernent l'homme sans l'avilir et qui l'élevèrent encore en le subjuguant.

De Vienne, le 25 Février.

L'état de S. A. R. l'Archiduc Palatin s'est amélioré, et les médecins espèrent qu'il sera rétabli dans peu.

L'on croit généralement que S. A. R. l'Archiduc Charles repartira dans quelques jours pour l'armée d'Italie. L'on apprend que cette dernière s'est déjà un peu avancée; le quartier-général a été transféré d'Udine à Conegliano sur la Piave.

S. M. vient de nommer le comte de Fugger, ministre près du cercle de Suabe, à la place du comte de Königsegg-Aulendorff.

Du Tyrol, le 25 Février.

Notre corps d'armée du Tyrol occupe toujours la même position en avant de Salurn, et jusqu'à ce moment l'ennemi n'a fait aucun mouvement qui annonçât un projet sérieux d'attaque. L'on dit même qu'il vient de retirer les postes qu'il avoit en avant de Trente, et qu'il a entièrement évacué cette ville. L'on présume que la disette de vivres, et surtout la maladie contagieuse qui continue de faire les plus grands ravages à Trente et dans les environs, ont motivé cette retraite.

L'armée impériale du Frioul s'est avancée jusques dans les environs de Treviso; ses avant-postes s'étendent jusqu'au château de Motta, à peu de distance de cette ville. Les Autrichiens ont occupé les villes de Feltre et de Cadora, sur le territoire Vénitien; ils augmentent beaucoup les fortifications de Palma-Nuova; il a été établi un camp retranché sur le glacis de cette forteresse.

La république Vénitienne a rassemblé toute son escadre près du Lido (port situé vis-à-vis de Venise, et où le rivage est fortifié) et elle a fait venir 10 mille hommes de la Dalmatie, pour protéger la ville et les environs.

Suivant des lettres de l'Espagne arrivées par Gènes, les habitans de ce royaume murmurent hautement contre le duc d'Alcudia, principalement parceque le ministre a refusé les bons offices de la cour à celle de Rome pour une pacification entre cette dernière et la France.